

La mobilisation existe, elle est en voie d'amplification... mais on a besoin de tout le monde !

Des collègues sont en grève à partir de ce 28 mars (suite à la décision de l'AG Education IDF du 19 mars) et certain-e-s reconduiront demain, l'objectif étant de passer dans les écoles afin d'étendre le mouvement à partir de lundi 1er avril (décision de l'AG de Nanterre du 19 mars) ou du jeudi 4 avril (appel intersyndical national).

La majorité des enseignant-e-s du lycée Joliot-Curie de Nanterre s'est déjà lancée dans une grève reconductible dès le 11 mars avec un relais des parents qui ont organisé en soutien 3 jours école morte en semaine 2). Un peu partout des diffusions de flyers aux parents s'organisent et doivent s'amplifier, dans chaque école. Les Gilets jaunes de Nanterre ont diffusé devant certaines écoles de Nanterre un flyer sur la loi Blanquer.

Dans le 92, la mobilisation est aussi contre la fusion des ZIL et Brigade et les règles du mouvement qui changent et contre lequel un consensus se dégage. Des centaines de ZIL et Brigade s'auto-organisent, à qui nous offrons tout notre soutien, notamment matériel.

Encore mieux, un peu partout en France, la mobilisation se construit : dans une dizaine de départements, la grève est entamée dès ce 28 mars, d'autres dès le 1er avril. A Paris, 250 personnes se sont retrouvées en AG ce 28 mars et ont décidé de reconduire vendredi 29. Une trentaine d'écoles ont été fermées. La journée du 4 avril sera sûrement très suivie mais ne peut et ne doit être qu'une étape vers la construction en AG de grévistes d'une reconduction **SINON NOUS N'Y ARRIVERONS PAS.**

Tout cela doit converger pour gagner. Si on reste éparpillé, nous nous réveillerons trop tard.

Nous proposons des pistes pour que la grève puisse être massive et suffisante pour gagner :

- la journée du 30 mars peut être utilisée pour construire une caisse de grève pendant la manifestation avec banderole, flyer explicatif et une petite boîte prévue à cet effet. C'est comme cela que les grèves reconductibles peuvent se faire,
- des tournées d'écoles locales peuvent être organisées avec une réunion de grévistes pour se coordonner,
- des flyers peuvent être distribués aux parents, des réunions publiques organisées localement
- les listes mail existantes peuvent être utilisées pour informer du taux de grévistes dans chaque école et des initiatives prises,
- nous avons un préavis de grève qui couvre chaque jour de l'année donc une simple déclaration d'intention de grève suffit (« à partir du.... »).

SUD Education soutient et participe à cette mobilisation et affirme que la question n'est plus à savoir s'il faut faire grève ou non mais bien à se réunir pour trouver collectivement les bonnes modalités de lutte qui permettront d'obtenir le retrait de la loi Blanquer. Le ministre commence déjà à communiquer sur d'éventuelles modifications de la loi.

Pour nous et la majorité des collègues, c'est bien la loi en entier qu'il faut abroger, elle n'est pas négociable.